



Groupe belge de l'Union interparlementaire

Section Belgique-Bénin

11.03.2025

Rencontre avec S.E.M. Corine BRUNET, ambassadrice de la République du Bénin (basée en France).

Membres présents de la section belge : M. Benoît PIEDBOEUF (Président) et M. Thierry WITSEL (Vice-Président).



Points abordés lors de la rencontre :

La réunion s'inscrit dans une première démarche du président pour cette législature visant à dynamiser le travail de l'UIP de cette section.

M. Piedboeuf a souligné sa familiarité avec la situation au Bénin, notamment grâce aux partenariats entre la commune de Tintigny dont il est bourgmestre et les communes de Djidja et Ouinhi.

L'ambassadrice a expliqué que sa nomination inattendue témoignait du dynamisme insufflé par le gouvernement du président Talon. La diplomatie béninoise adopte une nouvelle approche, axée sur l'attraction des investissements. Les relations ne se limitent plus aux aspects politiques, mais englobent également les échanges économiques, artistiques et culturels. Un effort particulier est



déployé pour atteindre la diaspora béninoise. Elle souligne également la récente loi de 2024 pour acquérir la nationalité béninoise pour tout afrodescendant.

Les moyens diplomatiques sont désormais plus légers et agiles, privilégiant l'efficacité. Selon l'ambassadrice, ces changements témoignent de l'évolution du pays, qui se déroule dans un climat de calme.

Plus généralement, l'administration publique béninoise se voit confier davantage d'autonomie et se professionnalise. La transformation du pays engendre un coût social, mais s'inscrit dans une perspective à long terme. Les citoyens reconnaissent les progrès accomplis. L'héritage politique du président Talon semble assuré, le pays ayant atteint sa maturité démocratique. Toutefois, la vigilance reste de mise, et il est essentiel de communiquer les résultats aux citoyens pour assurer la continuité des réformes.

Face aux menaces terroristes dans les pays voisins, il est crucial d'investir dans la sécurité.

La coexistence pacifique des différentes religions est observée au Bénin, avec une croissance de la population musulmane.

En matière électorale, l'égalité hommes-femmes est encouragée : un quart du gouvernement est composé de femmes et les réformes récentes ont permis d'augmenter la représentation des femmes. L'importance de l'éducation et de l'autonomisation des femmes est soulignée. L'Institut de protection des droits des femmes (INF) veille spécifiquement aux droits des femmes et a le pouvoir d'agir en justice, notamment en matière de violences.

L'ambassadrice a également évoqué les efforts de rapatriement des œuvres d'art spoliées lors de la période coloniale. Un nouveau musée est prévu pour les abriter. Actuellement, elles font partie d'une exposition itinérante, et l'ambassadrice a exprimé son intérêt pour une éventuelle étape en Belgique.

M. Piedboeuf a souhaité savoir comment renforcer les relations économiques existantes. L'ambassadrice a mentionné les efforts déployés, notamment dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes » de l'UE. Il serait possible de faciliter l'accès aux marchés belges pour des produits moins courants, en utilisant des cadres fiscaux et douaniers avantageux. Elle a également souligné la nécessité d'améliorer le cadre d'investissement, indépendamment de l'aide au développement.

M. Witsel s'est interrogé sur les investissements annoncés dans les infrastructures sportives. L'ambassadrice a expliqué que ces initiatives étaient envisagées sous l'angle de leur impact socio-économique et de leur contribution au rayonnement du Bénin à l'étranger. Ayant connaissance de son intérêt pour cette thématique, l'ambassadrice a proposé de le mettre en contact avec un conseiller sportif béninois.

En matière de politique climatique, des progrès sont accomplis, tout en évitant l'écueil de la surréglementation, dans une logique de transition.

En conclusion, la réunion a permis un échange constructif sur le développement du Bénin et les perspectives de coopération bilatérale.

*

* *